

DIALOGUES DE STRASBOURG

**Partenariat entre la Ville de Strasbourg
et le Conseil de l'Europe
en faveur des droits de l'homme,
de l'Etat de droit et de la démocratie**

La France et la Convention
européenne des droits
de l'homme à travers
le regard d'un grand témoin

Robert Badinter



en collaboration avec

FAIRE GRANDIR L'EUROPE DE STRASBOURG

Le Conseil de l'Europe, dont le siège se trouve à Strasbourg depuis 1949, est la doyenne et la plus vaste des organisations politiques européennes. Il œuvre à promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit en Europe à travers ses 47 Etats membres.

Parallèlement, le Conseil de l'Europe constitue aussi un lieu d'échange et de débats en faveur de cette Europe «de» Strasbourg. Il accueille quotidiennement des hommes et des femmes politiques de premier plan, experts et universitaires, qui viennent débattre à Strasbourg sur des problématiques européennes, telles que le racisme, la xénophobie, la protection des minorités, la bioéthique, le terrorisme, la protection des données, la protection des droits des enfants, etc.

La Ville de Strasbourg partage pleinement les valeurs fondamentales portées par le Conseil de l'Europe. En plaçant la participation citoyenne et le rayonnement européen de Strasbourg au cœur de son projet municipal, elle contribue activement à les faire vivre dans la ville et à faire résonner la voix de Strasbourg en Europe et dans le monde.

Par l'organisation conjointe des «Dialogues de Strasbourg», la Ville de Strasbourg et le Conseil de l'Europe souhaitent associer les Strasbourgeois aux débats sur les questions de société qui les concernent directement. Cette action concrète participe ainsi à renforcer l'Europe citoyenne que chacun appelle de ses vœux.

«Les Dialogues», organisés régulièrement dans cet esprit, portent sur des thèmes aussi variés qu'essentiels pour notre avenir d'Européens et contribuent à faire grandir l'Europe de Strasbourg.

www.coe.int





**La France et la Convention européenne
des droits de l'homme à travers
le regard d'un grand témoin
Robert Badinter**

Tout au long de l'année 2010 le Conseil de l'Europe célèbre le 60^e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme. Signé le 4 novembre 1950, ce texte constitue la première mise en œuvre concrète de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'importance de la Convention réside non seulement dans l'étendue des droits qu'elle protège, mais aussi dans le système de contrôle mis en place pour examiner les violations de ces droits par les Etats, la Cour européenne des droits de l'homme.

Cette session des Dialogues de Strasbourg mettra notamment l'accent sur le cheminement de la France en faveur d'une acceptation du droit de recours individuel auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.

Robert Badinter, grand témoin et acteur de cette évolution, nous livrera sa lecture des faits et la place de la France (pays fondateur du Conseil de l'Europe) dans la promotion des libertés civiles et politiques en Europe. Son intervention sera également l'occasion de dresser le bilan de l'application de la Convention européenne des droits de l'homme en France et de jeter un regard vers l'avenir. Les débats seront modérés par le Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Jean-Paul Costa.

Thorbjørn Jagland

Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Maud de Boer-Buquicchio

Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe

Roland Ries

Maire de Strasbourg

Nawel Rafik-Elmrini

Adjointe au Maire de Strasbourg

ont le plaisir de vous convier à la sixième rencontre

des

DIALOGUES DE STRASBOURG

modérée par le Président de la Cour européenne des droits de l'homme

Jean-Paul Costa

**Partenariat entre la Ville de Strasbourg et le Conseil de l'Europe en faveur
des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie**

La France et la Convention européenne des droits
de l'homme à travers le regard d'un grand témoin

Robert Badinter

Mardi 15 mars 2011, 17h30-19h00

Conseil de l'Europe

Palais de l'Europe, salle 1

Réservation obligatoire: dialoguesdestrasbourg@gmail.com

Robert Badinter



Ancien garde des sceaux, avocat, essayiste et universitaire Robert Badinter est actuellement sénateur des Hauts-de-Seine.

Après des études de droit, il est admis au barreau de Paris à 22 ans. Il a exercé la profession d'avocat jusqu'en 1981, quand il est nommé ministre de la Justice, après l'élection de François Mitterrand, fonction qu'il occupera jusqu'en 1986. Il sera Président du Conseil constitutionnel entre 1986 et 1995. Sur le plan universitaire, Robert Badinter fut successivement professeur de droit dans plusieurs universités françaises. Il a présidé plusieurs instances internationales notamment la Commission d'arbitrage de la Conférence pour la paix en ex-Yougoslavie et la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE. Il a inspiré la création d'autres organismes internationaux comme le Tribunal International pour l'ex-Yougoslavie et a activement contribué à la création de la Cour pénale internationale de la Haye.

De la dépenalisation universelle de l'homosexualité à son opposition à la dépenalisation de l'euthanasie, l'action de Robert Badinter a permis de faire évoluer les sociétés française et européenne dans la ligne d'une meilleure protection des droits de la personne humaine et des libertés publiques.

Au-delà de sa contribution personnelle incontestable pour l'abolition de la peine de mort en France en 1981, tout le parcours personnel et professionnel de Robert Badinter a été marqué par ses prises de positions fortes et sa politique active en faveur de la protection des droits de l'homme et des valeurs humanistes.